

L'Europe payera 50 % de 378 projets wallons entre 2014 et 2020

■ Le programme européen FSE : 800 millions d'euros pour booster l'emploi dans les entités fédérées.

Le programme FSE (Fonds social européen), c'est "L'Europe telle qu'on l'affectionne", précisait, mardi au siège du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministre-président de l'entité, Rudy Demotte (PS), au moment de présenter en compagnie, entre autres, de son homologue wallon, Paul Magnette, la programmation 2014-2020 d'un fond européen plutôt intéressant financièrement pour les deux entités fédérées.

Sur six ans, 378 projets ont été retenus. Soit un financement de 800 millions d'euros pris en charge par l'Europe pour 50 % et par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les cinquante autres pour cent. "Suivant le principe d'un euro européen valant un euro des pouvoirs publics", poursuit Rudy Demotte.

Le FSE a pour but d'aider des régions en difficulté en matière de d'enseignement, de formation, de recherche d'emploi et de lutte contre les discriminations. En Wallo-

nie, quatre provinces sont considérées comme "régions en transition" (une région dont le PIB par habitant est compris entre 75 et 90 % de la moyenne européenne). Il s'agit des provinces de Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg. La province du Brabant wallon émerge dans une autre catégorie, celle "des régions les plus développées". Une enveloppe budgétaire spécifique de près de 14 millions d'euros lui est ainsi octroyée dans la programmation 2014-2020.

Depuis l'annonce de cette nouvelle programmation, de très nombreux porteurs de projets se sont présentés afin de prendre leur part dans cette manne importante. "La sélection des projets a été réalisée par une task force indépendante (NdlR: composée de professeurs d'université, de patrons, etc.; et présidée par Luc Vansteenkiste). Elle a terminé ses travaux le 31 janvier dernier. Elle sélectionne les projets et ne nous permet qu'une dérogation de 5 % des montants en jeu. Ce processus transparent est approuvé par l'Europe qui recommande à d'autres régions de s'en inspirer", ajoute Paul Magnette.

Quatre axes ont été déterminés afin de répartir les moyens entre les projets sélectionnés. Ils visent l'entreprise et la créativité (axe 1), la connaissance et les compétences (axe 2), la société inclusive (axe 3) et l'intégration durable des jeunes au travail (axe 4).

tionnés. Ils visent l'entreprise et la créativité (axe 1), la connaissance et les compétences (axe 2), la société inclusive (axe 3) et l'intégration durable des jeunes au travail (axe 4).

165 millions pour l'emploi et la formation

"Plus de 40 % de l'enveloppe budgétaire discutée vient soutenir des projets et des politiques en matière d'emploi et de formation. Au total, en ce qui concerne mes compétences, le

14

MILLIONS D'EUROS

Le Brabant wallon touchera une enveloppe européenne spécifique.

montant FSE est de plus de 165 millions pour soutenir plus de 90 projets. Parmi ceux-ci, on retrouve, par exemple, aussi bien des projets qui visent à accompagner les personnes particulièrement défavorisées ou éloignées de l'emploi, que des formations spécifiques pour des travailleurs

dans des secteurs de pointe", explique Eliane Tillieux (PS). "L'ensemble des projets liés à la compétence de l'enseignement atteint un montant total de près de 44 millions d'euros qui seront directement investis dans notre système éducatif", a, pour sa part, indiqué, Joëlle Milquet (CDH), ministre francophone en charge de l'Enseignement.

S.Ta.